

Paris, le 30 juin 2025

Madame la Ministre,
Madame Véronique LOUWAGIE
139 rue de Bercy
75012 Paris

Objet : Boycott des Assises de la Restauration – réforme des titres-restaurant

Madame la Ministre, chère Madame,

À la veille des Assises de la Restauration et des métiers de bouche que vous présiderez ce mardi, nous souhaitons vous faire part de notre profond désaccord concernant les conclusions de la réforme des titres-restaurant, telles qu'elles ont été arrêtées par votre ministère.

Depuis près de deux ans, nos organisations – l'Umih, le GHR et le SNARR – ont participé activement aux échanges engagés par les pouvoirs publics. Malgré notre implication, force est de constater que nos propositions n'ont pas été entendues. Les arbitrages rendus ne répondent en rien aux enjeux majeurs auxquels notre secteur est confronté, et les concertations n'ont laissé place à aucune véritable co-construction. À plusieurs reprises, nous avons eu le sentiment d'être informés, et non consultés.

La pérennisation de l'usage des titres-restaurant en grande surface constitue, à nos yeux, une décision unilatérale particulièrement dommageable pour l'équilibre du dispositif et la viabilité économique de nos établissements. Cette dérogation, introduite dans un contexte exceptionnel d'inflation, devient aujourd'hui la norme, au mépris des restaurateurs pour qui les titres-restaurant représentent jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires dans certaines zones.

Nos propositions, notamment celle d'un double plafond – pourtant réaliste, expérimentée, et soutenue par les émetteurs – ont été écartées sans justification crédible. Ce mécanisme aurait pourtant permis de préserver le sens initial du titre-restaurant tout en conciliant les attentes des consommateurs.

Dans ces conditions, et à regret, nous avons décidé de nous retirer des travaux préparatoires et de boycotter les Assises de la restauration et des métiers de bouche que vous organisez.

Cette décision est le résultat d'un constat : celui d'une réforme conduite sans égard pour les réalités économiques de nos professionnels, dans un contexte où notre secteur fait face à des marges historiquement basses et à une forte hausse des défaillances.

Pour autant, notre engagement demeure intact. Nous poursuivrons nos échanges avec les parlementaires, dans un esprit constructif, pour porter une réforme véritablement équilibrée, respectueuse des acteurs de terrain et du sens du dispositif initial.

Nous restons, bien entendu, disponibles pour poursuivre ce dialogue dans un cadre où les concertations seraient réelles et les propositions des représentants professionnels prises en considération.

Nous prions d'agréer, Madame la Ministre, chère Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Thierry Marx
Président Confédéral de l'UMIH



Catherine Quérard
Présidente du GHR



Romain Girard
Président du SNARR

